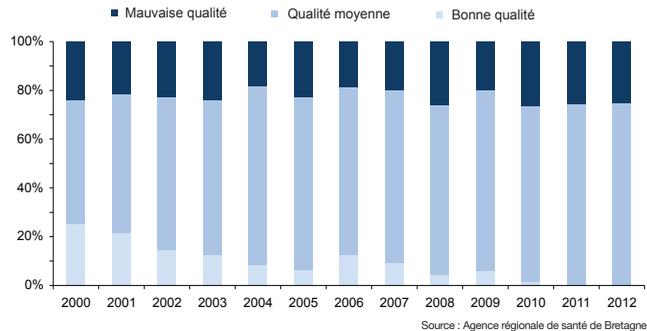


Une tendance à la dégradation de la qualité microbiologique des zones de pêche à pied de loisirs

En 2012, le contrôle sanitaire des zones de pêche à pied de loisirs a porté sur 67 sites de ramassage de moules, huîtres, coques ou palourdes. L'examen des résultats depuis une dizaine d'années fait apparaître une tendance générale à la dégradation des gisements naturels de coquillages. En 2012, 75% des sites sont classés en qualité moyenne, 25% en mauvaise qualité. Aucun site n'est classé en bonne qualité. La qualité des gisements de coquillages fouisseurs (coques, palourdes) est moins bonne que celle des non-fouisseurs (moules, huîtres), notamment en raison de leur capacité supérieure de filtration et de rétention des polluants.

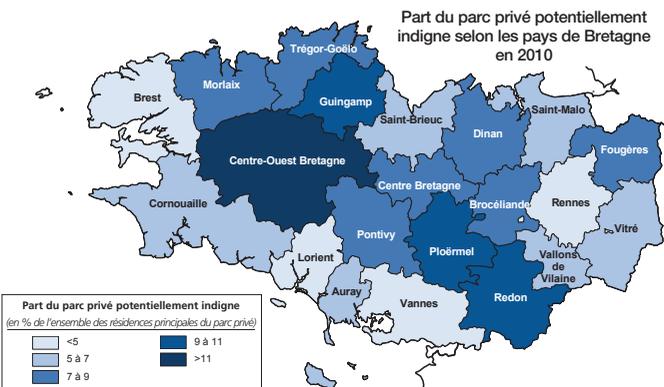
Évolution du classement des sites de pêche à pied de loisirs sur la période 2000-2012



HABITAT | PARC POTENTIELLEMENT INDIGNE

Le centre de la Bretagne, zone la plus touchée

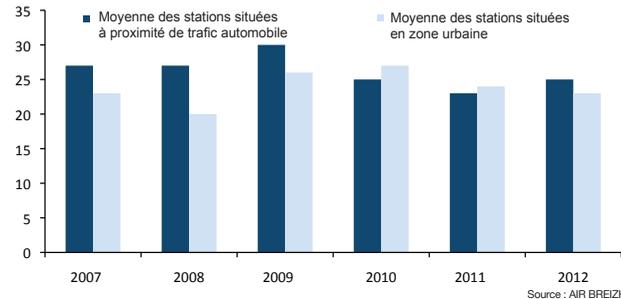
L'habitat indigne recouvre les logements insalubres ou dangereux, qui peuvent présenter des risques pour la sécurité : chute, électrocution, incendie... ainsi que pour la santé : intoxication au monoxyde de carbone (liée au dysfonctionnement du chauffage), saturnisme (lié à la présence de peintures au plomb dégradées), allergies et problèmes respiratoires (liés à l'humidité ou au froid). En 2010, 6,3% des résidences principales du parc privé breton sont potentiellement indignes, soit plus de 75 000 logements. Ce sont majoritairement des maisons rurales anciennes, habitées par leurs propriétaires, généralement âgés.



Une tendance à la stabilisation des concentrations en particules

Les PM10 sont les particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 µm. Elles sont responsables d'une augmentation des risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires et des cancers. Elles sont émises par le trafic routier mais aussi par le secteur résidentiel et tertiaire (en particulier le chauffage individuel). Depuis plusieurs années, les concentrations annuelles en PM10 sont globalement comprises entre 20 et 30 µg/m³, sur l'ensemble des stations de mesures du réseau de surveillance de la qualité de l'air en Bretagne. La valeur limite en moyenne annuelle, fixée à 40 µg/m³, n'a pas été dépassée depuis 2007. Cependant, la valeur limite en moyenne journalière, fixée à 50 µg/m³ et à ne pas dépasser plus de 35 fois par an, est régulièrement approchée sur certaines stations.

Concentrations annuelles de PM10 en µg/m³ sur la période 2007-2012

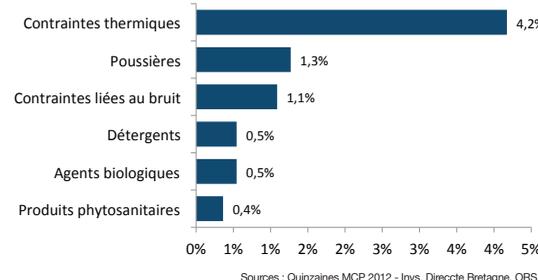


TRAVAIL | MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

Près de 5% des salariés touchés par une MCP (Maladie à Caractère Professionnel) liée à des agents environnementaux

Le programme « Quinzaines MCP » mené en 2012 permet notamment d'estimer les prévalences des pathologies d'origine professionnelle non indemnisées ainsi que les agents d'exposition associés. En Bretagne, à partir des quinzaines 2012, on observe que près d'un salarié sur 10 (8,7%) est concerné par une MCP. Les agents environnementaux impliqués dans ces MCP concernent de 0,4% des salariés pour les expositions liées aux produits phytosanitaires à 4,2% des salariés pour celles liées aux contraintes thermiques. A l'exception des contraintes liées aux bruits à l'origine de la totalité des troubles de l'audition, les autres agents génèrent la plupart des irritations et/ou allergies repérées, les expositions thermiques pouvant aussi être impliquées dans certaines affections de l'appareil locomoteur.

Répartition des agents d'exposition environnementaux impliqués dans une MCP en 2012



Santé Environnement en Bretagne

10 indicateurs



2011 • 2015

édition 2013

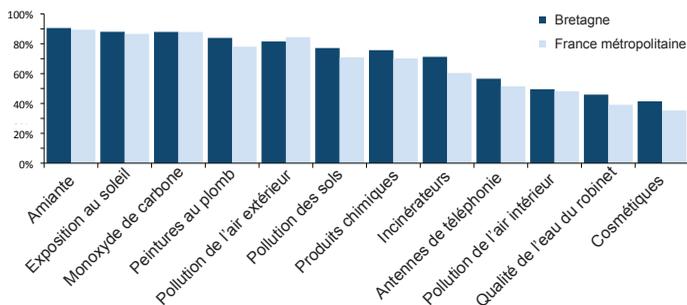
n° ISSN : en cours



Amiante, exposition au soleil et monoxyde de carbone : 3 risques principaux pour 9 Bretons sur 10

En Bretagne comme en France, l'amiante, l'exposition au soleil et le monoxyde de carbone sont considérés comme les facteurs de l'environnement les plus à risque. A l'opposé, la perception du risque est moins importante vis-à-vis des cosmétiques, de l'eau du robinet et des polluants de l'air intérieur. Cependant, les Bretons apparaissent globalement plus inquiets que les Français sur la plupart des risques.

Perception par la population des risques environnementaux en Bretagne et en France en pourcentage

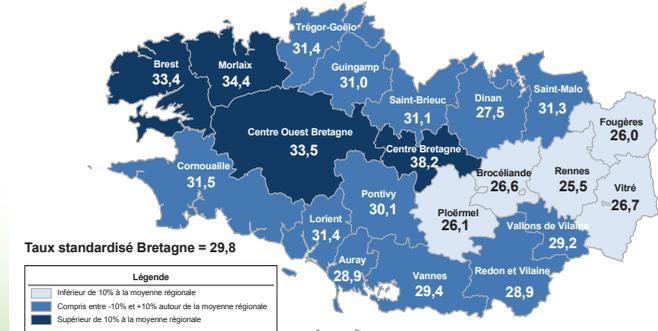


Source : INPES-ORS Bretagne - Baromètre santé environnement 2007.

Des disparités de prescription d'anti-asthmiques selon les pays

Près de 30 patients âgés de 5 à 44 ans sur 1000 ont fait l'objet d'au moins trois prescriptions de médicaments anti-asthmiques en 2012 en Bretagne. Les taux les plus élevés sont observés en Centre Bretagne et dans les pays du nord Finistère. À l'opposé, les pays situés à l'Est apparaissent moins concernés. Pathologie chronique souvent d'origine allergique, la survenue de l'asthme est favorisée par les allergènes présents dans l'air extérieur : pollens, particules fines, gaz toxiques, et dans l'air intérieur : acariens, moisissures, produits à usage domestique, tabac...

Taux standardisés de prévalence de patients âgés de 5 et 44 ans sous traitement antiasthmique régulier selon les pays de Bretagne en 2012 (Unité pour 1000)

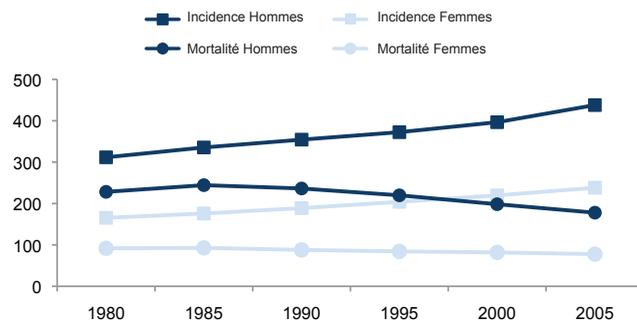


Source : Système d'information de l'Assurance maladie - Régime général, Exploitation ORS Bretagne.

En Bretagne comme en France, une incidence des cancers en constante progression et une mortalité en diminution

L'évolution est plus défavorable chez les femmes avec une augmentation plus importante de l'incidence et une diminution moindre de la mortalité. Il n'est pas possible d'estimer précisément la part liée aux expositions environnementales, car beaucoup de cancers restent largement non expliqués et résulteraient d'interactions complexes entre génétique, expositions environnementales, comportements et vieillissement.

Évolution des taux standardisés d'incidence et de mortalité par cancer selon le sexe de 1980 à 2005 en Bretagne (Unité pour 100 000)

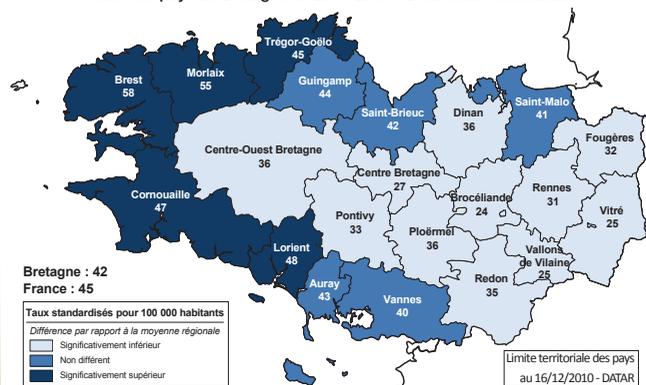


Sources : Francim, CépiDc-Inserm, Insee Exploitation ORS Bretagne. Standardisation sur la population mondiale (IARC World 1976).

Une mortalité plus élevée dans les pays de la bordure littorale ouest

La Bretagne se situe néanmoins dans un contexte de sous-mortalité par rapport à la France. Le tabagisme est le principal facteur de risque du cancer du poumon, mais plusieurs facteurs environnementaux sont également reconnus (ex : amiante, radon) ou suspectés (ex : particules fines, certains pesticides). Une exposition professionnelle serait impliquée dans 15 à 30% des cancers du poumon (InVS 2003).

Mortalité par cancer de la trachée, des bronches et des poumons selon les pays de Bretagne en 2000-2010 - Deux sexes confondus

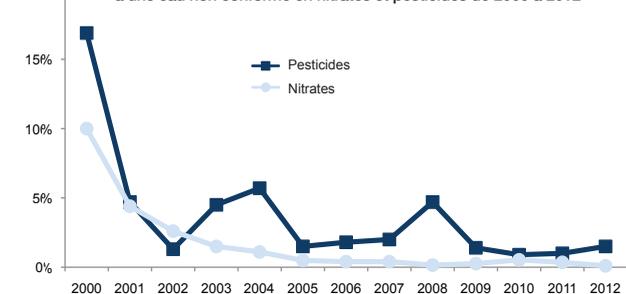


Sources : CépiDc Inserm, Insee, exploitation ORS Bretagne. Standardisation sur la population française au RP 2006.

Nitrates et pesticides : une exposition limitée

L'exposition de la population aux nitrates et pesticides dans l'eau distribuée a fortement diminué depuis 2000, tant en termes de population concernée que de durée et d'amplitude des dépassements. Elle semble désormais stabilisée. Cette situation, meilleure que la moyenne nationale, est principalement due aux mesures correctives mises en oeuvre (protection des ressources, abandon de captages, mélanges, traitements). Les non-conformités résiduelles sont dues à des problèmes ponctuels de traitement (mauvais réglage, difficulté à faire face à une fluctuation de la qualité de la ressource en eau...).

Évolution du % de population bretonne ayant été exposée à une eau non conforme en nitrates et pesticides de 2000 à 2012

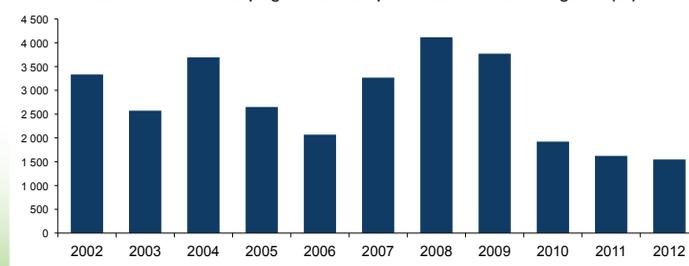


Source : Agence régionale de santé de Bretagne.

En 2012 une prolifération tardive et peu intense

88 sites ont été touchés en 2012 en Bretagne sur les 137 sites recensés. 51 communes ont été concernées par le ramassage. Les surfaces touchées ont été 2,5 fois moins importantes en avril et mai 2012 qu'en 2011. Ce niveau régional est en grande partie lié à la situation des baies de Saint-Brieuc et de l'Est des Côtes d'Armor, peu ou pas touchées par les ulves en début de saison en raison de flux d'azote relativement bas. D'autres secteurs (baie de Douarnenez ou baie de la Forêt) ont été a contrario touchés de façon plus précoce en 2012, ce qui pourrait s'expliquer par des niveaux d'azote soutenus, relevés sur ces secteurs durant l'été.

Évolutions interannuelles 2002-2012 par saison Cumul des surfaces de plages couvertes par les ulves au niveau régional¹ (ha)



¹ Surfaces en rideau + équivalent 100% de couverture.

Source : Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA).